

A professional business meeting in a modern office setting. Three people are gathered around a table. A woman in a dark blazer is standing and presenting, holding a tablet. Two other people, a man and a woman, are seated at the table, looking at the presentation. On the table, there is a laptop displaying a 3D architectural rendering of a building, along with various documents and a coffee cup. In the background, a large screen shows a bar chart and other data visualizations. The overall atmosphere is professional and collaborative.

ase
FORMATION

**Des solutions sur-mesure
selon les standards opérationnels les plus exigeants**

Experts et passionnés par votre réussite !



Catalogue de Formations Maîtres d'ouvrage et leurs donneurs d'ordre

(Architecte, maître d'œuvre, agent immobilier – éligible Loi ALUR)

ASE formation

Organisme de formation certifié QUALIOPi, spécialisé dans les formations pour diagnostiqueurs immobilier et les formations de prévention des risques amiante

€ Financements

Nos formations sont finançables par les fonds mutualisés (OPCO) ou publics (France Travail), ainsi que par le CPF (pour les formations certifiantes SS4).

📅 Plan de formation

Grâce à notre certification, vous pouvez inclure l'ensemble de nos parcours directement dans votre plan de développement des compétences.

👤 Expertise reconnue

Notre savoir-faire nous permet de proposer la transmission de nos compétences à un public plus large (maîtres d'ouvrage, architectes, agents immobilier...).

Nous avons conçu **des parcours de formation dédiés aux maîtres d'ouvrage et à leurs donneurs d'ordre dans lesquels « ON VOUS DIT TOUT SUR: L'AMIANTE, L'ENERGIE et le PLOMB**. Pensés pour répondre à vos enjeux de gestion du patrimoine, des chantiers, à la compréhension de vos responsabilités pour prévenir les risques. Des sous-modules à la carte peuvent également venir enrichir ou personnaliser un parcours sur mesure.

***LOIALUR**: Ces formations sont éligibles dans la catégorie JURIDIQUE de la Loi Alur, permettant aux agents immobiliers de valider leurs formations obligatoires pour le renouvellement de leur carte professionnelle.*



Parcours de formation clés en main

« On vous dit tout sur l'amiante... »

Intitulé des parcours AMIANTE	Modalité	Durée	Accès au programme détaillé
L'amiante dans l'habitation (logements et partie communes)	Présentiel ou Visio	7h	Programme
L'amiante dans la gestion de vos travaux ou démolition	Présentiel ou Visio	14h	Programme
L'amiante et les différentes responsabilités juridiques	Présentiel ou Visio	7h	Programme
L'amiante et comment gérer son patrimoine conformément à la réglementation (DTA, DAPP)	Présentiel ou Visio	7h	Programme
L'amiante et HAP dans les enrobés bitumineux	Présentiel ou Visio	7h	Programme
L'amiante et la gestion des chantiers pour les entreprises de travaux	Présentiel ou Visio	7h	Programme



Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine



Un parcours

« On vous dit tout sur l'amiante... »

SUR MESURE adapté à votre besoin

Intitulé des parcours AMIANTE	Modalité	Durée	Accès au programme détaillé
Parcours personnalisé en INTRA (à construire avec les blocs « Tout savoir sur... » ci-dessous)	Présentiel ou Visio	3,5 h ou 7h	Sur mesure

Blocs* à ajouter au parcours sur mesure	Modalité	Durée	Objectifs visés
Tout savoir sur les Matériaux et produits Contenant de l'Amiante (MPCA)	Présentiel ou Visio	1 h	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir reconnaître les Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) • Identifier les listes de MPSCA recherchées selon l'évènement (vente, gestion, travaux...) • Distinguer les conséquences de l'évaluation de conservation des MPCA
Tout savoir sur le repérage Amiante avant vente	Présentiel ou Visio	1 h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation et les obligations d'un propriétaire ou d'un maître d'ouvrage d'immeuble bâti destinée à la vente autour de l'amiante. • Connaître les sanctions encourues en cas de manquement. • Choisir et identifier le bon professionnel pour réaliser un repérage avant vente. • Savoir lire, interpréter et comprendre les enjeux d'un rapport de repérage amiante avant vente. • Comprendre les conséquences d'un repérage avant vente (financières, obligations de travaux...).



Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine

** Ces blocs ne peuvent être vendus seuls, ils permettent de construire un parcours sur mesure*



Pour structurer/compléter un parcours

« On vous dit tout sur l'amiante... »

Blocs* à ajouter au parcours sur mesure	Modalité	Durée	Objectifs visés
Tout savoir sur le Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)	Présentiel ou Visio	1 h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation, les objectifs, obligations et sanctions des propriétaires, maître d'ouvrages et de leurs donneurs d'ordre en matière de constitution des DAPP et de mise à disposition aux occupants. • Connaître les responsabilités de chacun et les sanctions encourues en cas de manquement. • Savoir lire, interpréter et comprendre les enjeux d'un DAPP.
Tout savoir sur le Dossier Technique Amiante (DTA) et sa fiche récapitulative	Présentiel ou Visio	2 h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation amiante et les obligations d'un propriétaire, d'un maître d'ouvrage et de leur donneur d'ordre (Maitrise d'œuvre, architecte, syndic de copropriété) concernant les DTA • Connaître les responsabilités de chacun et les sanctions encourues en cas de manquement • Savoir constituer, mettre à jour, un DTA et sa fiche récapitulative.
Tout savoir sur Le Repérage Amiante Avant Travaux (RAAT)	Présentiel ou Visio	2 h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation amiante et les obligations d'un propriétaire, d'un maître d'ouvrage et de leur donneur d'ordre (Maitrise d'œuvre, architecte, syndic de copropriété) en matière de Travaux • Connaître les responsabilités de chacun et les sanctions encourues en cas de manquement • Savoir préparer un RAAT (programme et périmètre) • Savoir lire, interpréter et comprendre les enjeux d'un rapport de Repérage Amiante Avant Travaux • Comprendre les conséquences d'un rapport ou pré-rapport avant travaux (financières, obligations...)



Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine

** Ces blocs ne peuvent être vendus seuls, ils permettent de construire un parcours sur mesure*



Pour structurer/compléter un parcours

« On vous dit tout sur l'amiante... »

Blocs* à ajouter au parcours sur mesure	Modalité	Durée	Objectifs visés
Tout savoir sur le Repérage Amiante Avant Démolition (RAAD)	Présentiel ou Visio	2 h	Identiques au RAAT mais adapté à la démolition
Tout savoir sur l' Examen Visuel après travaux de retrait ou encapsulage	Présentiel ou Visio	2 h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation amiante et les obligations d'un propriétaire, d'un maître d'ouvrage et de leur donneur d'ordre (Maitrise d'œuvre, architecte, syndic de copropriété) en matière d'Examen Visuel • Savoir préparer et comprendre les enjeux d'un EV • Pouvoir identifier les travaux d'encapsulage et constats associés réalisables • Comprendre le rapport final et ses conclusions
Gérer le patrimoine avec la problématique amiante	Présentiel ou Visio	2 h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents évènements engendrant un repérage amiante (vente, location, suivi quotidien, travaux, démolition, post désamiantage) • Connaître les règlementations amiante issues du Code de la Santé publique et du Code du Travail • Identifier les obligations et sanctions encourues pour et par le propriétaire, maître d'ouvrage et son donneur d'ordre en matière de repérage amiante



Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine

** Ces blocs ne peuvent être vendus seuls, ils permettent de construire un parcours sur mesure*



Pour structurer/compléter un parcours

« On vous dit tout sur l'amiante... »

Blocs* à ajouter au parcours sur mesure	Modalité	Durée	Objectifs visés
Gérer les déchets amiantés	Présentiel ou Visio	1h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation amiante et les obligations d'un propriétaire, d'un maître d'ouvrage et de leur donneur d'ordre (Maitrise d'œuvre, architecte, syndic de copropriété) en matière de gestion des déchets amiantés • Savoir faire le suivi des déchets amiantés dans le respect de la réglementation
Gérer ses chantiers en présence d'amiante : Entreprise de travaux (SS4 ou SS3)	Présentiel ou Visio	2 h	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir intégrer la problématique amiante dans les appels d'offre ou consultation destinés aux entreprises de travaux • Savoir vérifier la conformité réglementaire des entreprises vis-à-vis de la SS3 et SS4 • Connaître les responsabilités des parties prenantes (Maître d'ouvrage, Donneur d'ordre, employeur, ...) en cas d'exposition accidentelle
Maitriser le risque amiante avant travaux ou démolition	Présentiel ou Visio	4 h	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réglementation amiante et les obligations d'un propriétaire, d'un maître d'ouvrage et de leur donneur d'ordre (Maitrise d'œuvre, architecte, syndic de copropriété) en matière de travaux ou de démolition • Connaître les responsabilités de chacun et les sanctions encourues en cas de manquement • Connaître l'ensemble des étapes d'un chantier dans le respect de la réglementation liée aux risques amiante



Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine

** Ces blocs ne peuvent être vendus seuls, ils permettent de construire un parcours sur mesure*



Parcours de formation clés en main

« On vous dit tout sur l'énergie... »

Intitulé des parcours énergie	Modalité	Durée	Accès programme
Le DPE et l'Audit Energétique	Présentiel ou visio	7 h	Programme
Le Projet Plan Pluriannuel de Travaux (PPPT)	Présentiel ou visio	7 h	Programme



Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine



Parcours de formation clés en main

« On vous dit tout sur les risques du Plomb ... »

Intitulé	Modalité	Durée	Accès programme
Formation aux risques Plomb	FOAD	2 h	Programme
Risques Plomb dans les opérations de travaux	Présentiel ou Visio	7 h	Programme



FOAD : Formation ouverte à distance (e-learning)
Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine



Formations réglementaires

Prévention des risques liés à l'amiante - SS4

Intitulé	Modalité	Durée	Accès programme
SS4 - Opérateur de chantier (initial)	Présentiel	2 jours	Programme
SS4 - Encadrant technique (initial)	Présentiel	5 jours	Programme
SS4 - Cumul des Fonctions (Initial)	Blended	5 jours	Programme
SS4 - Opérateur de chantier (recyclage)	Présentiel	1 jour	Programme
SS4 - Encadrant technique (recyclage)	Présentiel	1 jour	Programme
SS4 - Cumul des fonctions (recyclage)	Présentiel	1 jour	Programme
AIPR + examen	Blended	4 heures	Programme
AIPR	FOAD	3 heures	Programme



FOAD : Formation ouverte à distance (e-learning)

Visio-conférence = classe virtuelle avec un formateur expert du domaine

Blended : formation mixte (FOAD + présentiel ou visio avec un formateur)



Autres Formations

Eligible loi Alur

Intitulé	Modalité	Durée	Accès programme
Maîtriser les DIAGNOSTICS Immobiliers obligatoires	FOAD	7 h	Programme
Mesurage des surfaces privatives (CARREZ) et habitable (BOUTIN)	FOAD	2h	Programme
Intitulé (spécifique Agent immobilier)	Modalité	Durée	Accès programme
Lutte contre les Discriminations dans l'accès au logement	FOAD	2 h	Programme
Code de la déontologie des professionnels de l'immobilier	FOAD	2 h	Programme
Une prospection efficace pour mieux vendre son mandat	FOAD	14 h	Programme
Tracfin et la fiscalité immobilière	FOAD	10 h	Programme
La chasse immobilière	FOAD	4h	Programme
La démarche commerciale en immobilier	FOAD	4 h	Programme



FOAD : Formation ouverte à distance (e-learning)

Service de conception de formation sur mesure

Vous souhaitez concevoir vos **propres formations pour vos salariés**, bénéficiez de l'expertise de nos ingénieurs pédagogiques et de nos experts dans le bâtiment, les risques amiante et plomb et le diagnostic

i Nous savons aussi vous accompagner quelque soit le domaine de formation (informatique, technique, commercial...) et la modalité (y compris conception de module e-learning)

Notre service comprend :

La définition des objectifs opérationnels à atteindre

L'analyse des particularités et besoins du public cible apprenant

La définition des contraintes de la formation (délais de livraison, durée et modalités de formation etc..)

La définition des modalités d'évaluation de la formation et KPI associés.

La présentation de la méthodologie de projet suivie et rétroplanning type associé

Le déploiement de la formation auprès de vos équipes

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez un projet ou des questions :

[Contactez-nous](#)

 **Téléphone**

+33(0)4 66 21 21 46

 **Siège social**

5 Avenue de la Dame
30132 CAISSARGUES

 **Mail**

info@ase-formation.com

Accédez à notre offre



ase FORMATION

ASE FORMATION - TOUS DROITS RESERVES